

Verdict d'une commission sur la création d'une "ZES" au Burundi

PANA, 09 juin 2016 Bujumbura, Burundi - Une commission technique nationale a dévoilé, jeudi, au bout de trois mois de réflexion, sa préférence pour deux terrains de Warubondo et de Kiyange, à la périphérie Nord-est de Bujumbura, la capitale politique et économique, pour expérimenter la première "Zone économique spéciale" (ZES) au Burundi. La commission avait également réfléchi sur les instruments de la mise en œuvre de la Zone économique spéciale, pour un cadre institutionnel de son exploitation et de sa gestion.

Lors du lancement officiel des travaux de la commission, le 26 février dernier, le premier vice-président burundais, en charge des questions économiques, Joseph Butore, avait déclaré que la venue de cette zone, "caractérisée par un territoire délimité géographiquement et dotée d'une réglementation spécifique", contribuera à l'augmentation de l'exportation pour le Burundi. D'un point de vue stratégique, les deux terrains proposés par la commission sont dans le périmètre de la zone industrielle déjà existante et non loin de l'aéroport international et du port de Bujumbura. La mise en œuvre du projet, quant à elle, permettra d'accroître l'entrée des devises étrangères, l'attraction des investissements étrangers, la croissance économique, la création d'emplois et le transfert technologique, avait encore souligné le vice-président burundais. Pour le moment, le pays tire essentiellement des devises fortes des aides financières extérieures au développement national et de l'exportation de quantités marginales de café, de thé et de coton sur le marché international. Les devises étrangères commencent à manquer depuis que les principaux bailleurs de fonds traditionnels ont décidé de battre en retraite, en attendant l'issue d'une crise politique en cours dans le pays depuis un an. Par ailleurs, de toute la sous-région, le Burundi restait le seul à ne pas disposer de Zone économique spéciale connue au moment où ce genre d'infrastructures commence à dater chez les voisins du Kenya, de la Tanzanie, de l'Ouganda et du Rwanda. Le Burundi se donne trois ans pour rattraper ce retard et dispose d'un certain nombre de facilités pour y arriver grâce, notamment à sa situation géographique stratégique qui le place au carrefour de distribution de marchandises en République démocratique du Congo, au Rwanda, en Tanzanie et en Zambie, encourage-t-on dans les milieux officiels et d'affaires à Bujumbura.